



## Carte d'identité

Le traitement des demandes de CNI est désormais dématérialisé et seules les mairies équipées de dispositifs de recueil sont, désormais, habilitées à recevoir les dossiers pour les saisir sous forme numérisée.

La Mairie de Saint-Sornin ne peut donc plus recevoir vos dossiers.

Vous pouvez vous adresser à la Mairie de Montbron au 05 45 63 15 15 ou à la Mairie de La Rochefoucauld au 05 45 62 02 61 pour prendre rendez-vous.

Les délais pour obtenir un rendez-vous s'allongeant avec les demandes croissantes, ne tardez pas à contacter le secrétariat afin d'anticiper vos demandes de titres, notamment pour cet été.

Afin de gagner du temps lors de votre rendez-vous, n'hésitez pas à remplir une [pré-demande en ligne](#).